

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 13 février 2025

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Spony, Pelletier

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Titulaires : Mesdames Guérin, Azra, Paturaud-Trantoul, Sellier, Nakache

Suppléants : Monsieur Ba

Madame Boccara (Elue à l'action scolaire, l'enfance et la petite enfance)

Madame Goncalves (Chargée de Patrimoine)

Madame Picard (Directrice Adjointe de la famille et de la jeunesse)

Excusés :

- Enseignants : Madame Creusat

- Parents d'élèves : Mesdames Amori, Tubiana, Guez et Takarit

- IEN : Madame Gallois

1- Livret Scolaire Unique [LSU]

- Comme évoqué à l'occasion du premier Conseil d'Ecole, les LSU du premier semestre ont été remis aux familles à l'occasion de rencontres individuelles, durant la deuxième quinzaine de janvier.

Il s'agissait bien entendu de faire le point (à mi-parcours) sur l'année scolaire de chacun, d'évoquer les résultats aux Evaluations Nationales, de faire un bilan des aides engagées, d'en initier de nouvelles, d'explicitier les aménagements nécessaires, voire d'envisager les poursuites de scolarité si besoin, et donc de faire un point individualisé avec chaque famille dans un souci d'échange et de clarification...

- Le deuxième livret semestriel sera communiqué (sans rendez-vous systématiques) aux alentours de mi-juin.

2- Evaluations Nationales

Les résultats des Evaluations Nationales passées en septembre 2024 nous ont été communiqués. Nous avons pu les comparer à l'échelle de la circonscription et les utiliser pour en tirer quelques enseignements locaux, afin de nous étalonner et éventuellement en déduire des enjeux plus généraux :

Comparatif

Nos résultats sont globalement supérieurs à ceux de la circonscription, exception faite des CE1 :

CP : assez largement supérieur sauf (résultat équivalent) pour la compréhension des textes lus par l'enseignant

CE1 : résultats inférieurs mais pas de beaucoup (comparativement aux évaluations mi-CP de cette cohorte l'an passé). Equivalent pour lecture à haute voix (texte et mot) et soustraire

CE2 : inférieur pour reconnaissance des principaux constituants de la phrase

CM1 : équivalent pour les accords dans le GN et reconnaissance des principaux éléments de la phrase.
Inférieur pour mémoriser des faits numériques (calculs réfléchis)

CM2 : équivalent pour l'item poser et calculer

Indicateurs internes : items déficitaires

CP : compréhension orale / comparer des nombres + résolution de problèmes

CE1 : écrire des mots + comprendre des phrases et des mots lus par l'enseignant / résolution de problèmes + additionner (calcul en ligne)

CE2 : reconnaître les principaux constituants de la phrase (fonctions) + classes de mots (nature) / résolution de problème + calculs posés

CM1 : reconnaître les principaux constituants de la phrase (fonctions) + relation sujet-verbe + compréhension de l'écrit / mémoriser des faits numériques et des procédures

CM2 : reconnaître les principaux constituants de la phrase (fonctions) + relation sujet-verbe + compréhension de l'écrit / mémoriser des faits numériques et des procédures + poser et calculer

Général : score de fluence en progrès et plutôt bon sur l'ensemble des niveaux

Points de vigilance généraux

Mathématiques (nombres) en CE1, CM1 et CM2

Résolution de problèmes (général sur les différents niveaux)

Compréhension (oral Cycle 2 / écrit Cycle 3)

Etude de la langue (grammaire de phrase) en CE2, CM1, CM2

Leviers d'Action

Outre les pratiques pédagogiques dans les Cycles et les classes, ces indicateurs et constats nous ont servi (et nous servent encore) de base afin de déterminer un public, mais aussi des objectifs d'apprentissage, voire un contenu, dans le cadre des SRAN et des sections d'APC.

27 élèves de l'école sont inscrits et participeront au Stage de Réussite durant la première semaine des vacances de février.

Toutes périodes confondues, une soixantaine d'élèves différents ont été concernés par les APC depuis le début leur mise en place dans l'école en Période 2.

Précisons que lors de l'instance du Conseil Ecole-Collège, il fut longuement l'occasion de passer en revue les Evaluations Nationales du Réseau du collège de Nézant. Il est à préciser à ce sujet que :

- Même si les items vecteurs de difficulté restent globalement identiques (et que la situation de notre école est en adéquation avec les résultats globaux), le nombre d'élèves considérés comme « à besoins ou fragiles » est en diminution, preuve que les renforcements engagés ont porté leurs fruits.

- Les enseignants de 6^{ème} constatent une amélioration en fluence, en orthographe, en compréhension mais déplorent des difficultés persistantes concernant l'étude de la langue (lexique principalement), les tracés en géométrie et les techniques opératoires (calculs posés).

Les traditionnelles Evaluations Nationales de mi-CP se sont déroulées durant la semaine du 13 janvier 2025. La saisie des résultats a été effectuée dans la foulée. Dès lors qu'un récapitulatif des résultats nous sera communiqué, il sera analysé, comparé à ceux des années précédentes afin, le cas échéant, de faire évoluer nos pratiques.

Les résultats individuels de chaque élève ont été communiqués aux parents, comme le protocole nous le suggère, sachant que la remise des LSU s'est effectuée en parallèle et que les acquis scolaires des élèves ont été évoqués à cette occasion (ainsi que les enseignements à tirer de ces évaluations).

3- Sécurité et Locaux

Durant les congés de fin d'année, les portemanteaux ont pu être installés dans tous les couloirs, à l'exception de la salle de classe n°2. Ce manquement involontaire sera corrigé dès que possible.

Concernant les fuites de la toiture, une commission d'expertise s'est réunie le 4 décembre. En attendant, les précipitations engendrent toujours des fuites dans l'escalier, mais aussi dans les salles de classe n°11 (Madame Spony) et n°6 (RASED Madame Berteloot). Aucune avancée concrète n'est apportée sur le sujet. Des poubelles continuent de collecter les eaux de pluie et il faut parfois éponger les sols.

Après une visite avec l'expert le mercredi 5 février, l'origine des fuites a été trouvée : 3 points de fuite (2 au niveau de l'étanchéité et 1 au niveau de la façade).

Désormais que l'origine est identifiée, la mairie attend le feu vert de l'assurance et les travaux seront lancés.

- Le « Banc de l'Amitié » a été préparé et installé (dans le coin gauche de la cour) mercredi 5 février. Il est en fonction et son usage a été clarifié dans les classes.

- Dans la cour, un panier de basket a pu être installé, tout comme les protections autour des poteaux des buts.

Nous remercions bien entendu la municipalité pour ces différents aménagements.

La problématique du ménage a nécessité (pour la municipalité) des éclaircissements et une réorganisation avec la société en charge de la propreté des locaux (commission, visite des lieux). Le directeur a ensuite rencontré Madame Denebour (préposée municipale sur ces sujets) afin de constater la situation. Le cahier des charges a été présenté de manière claire et transparente, mais ne semble pas correspondre à l'état constaté par les occupants de l'étage, même suite à la commission effectuée en décembre. Un état des lieux en amélioration a été constaté, mais il n'est pas encore satisfaisant (concernant le nettoyage des sols notamment). Un point mensuel est prévu et organisé sur le sujet entre les directeurs (et directrices) d'Ecole et Madame Denebour. Ce n'est ni un problème de temps, ni de matériel mais plus au niveau de la formation.

Pour répondre aux parents d'élèves : les salles de classe ne sont pas utilisées par le centre de loisir (ce qui n'explique donc pas les miettes qui peuvent joncher les classes).

Les parents d'élèves souhaitent aussi évoquer la possibilité d'un second nettoyage quotidien dans les sanitaires (le midi). Ce n'est pas prévu dans le marché pour les 4 ans à venir et le coût serait trop conséquent. L'idée est davantage d'espérer un respect rigoureux du cahier des charges déjà en vigueur.

Les parents d'élèves demandent des poubelles dans les sanitaires pour les filles qui sont déjà réglées. Ce sera fait.

Des cabines sont régulièrement condamnées dans les sanitaires. Pour en avoir discuté avec l'un des responsables de la gestion des bâtiments, la problématique est plus profonde. Visiblement, les conduites et mécanismes ont tous été encastrés dans les murs, ce qui oblige à casser les revêtements dès lors qu'un problème survient, nécessitant une intervention de type « remplacement de matériel ». Par conséquent, la situation n'est pas catastrophique, mais cette problématique est récurrente et ne saurait être résolue tant que les sanitaires ne seront pas remis à neuf. Mr Salade a demandé de nouveaux systèmes. Il faudrait au minima rafraichir les blocs sanitaires (en changeant les poignées, en repeignant...).

Le deuxième exercice d'évacuation « Alerte Incendie » a été effectué le lundi 20 janvier au matin.

Les installations techniques en place ont bien fonctionné et l'évacuation s'est effectuée dans des conditions favorables.

Un Exercice PPMS sur le thème « Mise à l'Abri » (menace toxique) a été organisé le lundi 10 février au matin (conjointement avec l'école maternelle Charles Perrault).

- Les adultes se sont conformés aux instructions et les élèves ont adopté la posture souhaitée et nécessaire.

- D'un point de vue technique, deux remarques ont été effectuées :

Une fenêtre est entrebâillée dans les sanitaires filles et ne ferme plus.

La sonorité du boîtier PPMS est à nouveau jugée insuffisante pour être perçue avec certitude (par la zone du RDC). On ne peut pas augmenter la sonorité sur le boîtier. On pourrait en installer un deuxième.

Au rayon des interventions attendues ou en cours par les services techniques, citons :

- Les parents souhaitent évoquer le projet d'aménagement global du groupe scolaire et obtenir une date de début des travaux.

La semaine du 18 février, une entreprise va venir installer des lamelles occultantes sur la grille de la cour à l'extérieur côté centre aéré et initier la végétalisation côté sente. Les autres travaux (portillons notamment) seront effectués cet été.

Mr Caro doit s'entretenir avec Mr Salade sur le fonctionnement de Fluxnet de manière à recevoir des notifications quand les travaux ont été effectués.

La demande pour les stores côté Rue des Deux Piliers est en commande, ainsi que les rideaux dans la salle des maîtres, le bureau du directeur et celui de la psychologue.

4- Budget et Actions

- Afin de célébrer la fin d'année civile, toutes les classes de l'école (certaines le matin, d'autres l'après-midi) se sont rendues (en train) au Cinéma de Domont, le jeudi 19 décembre 2024.

- Notre demande de subvention (à hauteur de 700 euros) pour notre projet « Développement Durable » (plantations / élevages / LandArt) a été validée par le Conseil Municipal et nous en sommes encore une fois reconnaissant. La dotation a déjà été versée et enregistrée sur le compte OCCE. Les dépenses ont déjà débuté (en termes d'élevage et de plantation, mais aussi de matériel artistique), sous la férule principale de Monsieur Gall, référent en la matière.

- Le voyage scolaire des CM2 (qui concerne donc les classes de Madame Chauvin-Liegard et de Monsieur Gall) se déroulera en Bourgogne entre le dimanche 18 et le vendredi 23 mai, sur le thème principalement de d'Histoire (Antiquité et Moyen Age), en partenariat avec le prestataire désigné : « Côté Découvertes ». Il s'agit désormais, pour les intéressés, de finaliser le lourd dossier administratif, l'aspect pédagogique et le détail du séjour sur place. Les documents complétés seront ensuite transmis à qui de droit pour validation et agrément.

Une réunion d'information à destination des parents des élèves concernés s'est tenue, le jeudi 6 février. Si une famille se trouve confrontée à des soucis financiers, le CCAS s'engage à faire en sorte qu'une telle difficulté ne soit pas réshibitoire au départ d'un élève. Un échelonnement au près du trésor public est possible.

- Il est à noter que, dans le cadre des Parcours de l'Elève, des actions régulières (ou plus exceptionnelles) ont pu être tenues et réalisées ces derniers mois, ou sont à venir, à savoir :

Sur le volet Artistique et Culturel :

En fin d'année civile, comme l'an passé, la municipalité a offert un livre à chaque élève de la ville. Une initiative saluée et que nous espérons pérenne.

Fréquentation régulière de la ludothèque, de la bibliothèque et visite des expositions proposées par les services municipaux.

Les classes de CE2-CM1 (Madame Creusat) et de CM2 (Monsieur Gall) ont pu expérimenter la « Micro-Folies » (sorte de musée mobile virtuel) dont dispose la commune. Pour ce galop d'essais, la thématique retenue (en lien avec les programmes d'Histoire) était : l'art durant l'Antiquité.

L'école organisera un « Festival du Livre » la semaine du 10 mars, avec une permanence pour les familles le vendredi 14 mars après la classe (jusqu'à 19h). Communication au près des familles à venir.

La classe de CE2-CM1 de Madame Creusat participe à un projet (porté par la Circonscription) sur le thème « Danse à l'Ecole ». Les séances ont débuté et une représentation est censée avoir lieu.

Sur le volet Citoyen :

La passation théorique des Permis Piéton (CE2) et Cycliste (CM2) est en cours (en partenariat avec la Police Municipale). (Partie pratique prévue en avril.)

Concernant l'Education au Développement Durable, les classes de CM2 (Monsieur Gall) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) sont sur le site de station d'épuration de Bonneuil pour en appréhender le fonctionnement et les enjeux sur le terrain. En outre, pour poursuivre sur ce thème, la classe de CM1-CM2 se rendra le 2 juin sur le site du marais du Vinois.

La classe de CE2 de Madame Pelletier, elle, recevra en fin d'année la visite des intervenants du Sigidurs dans le cadre d'une intervention en lien avec le traitement des déchets.

Comme prévu, au mois de décembre, deux agents de Police sont venus à l'école dans le cadre d'une intervention de prévention (d'une durée d'1h30), à destination des élèves de CE2, à savoir la classe de Madame Creusat et la classe de Monsieur Caro.

Sur le volet Santé :

Les cycles natation à la piscine (et les impondérables de l'ASNS) se succèdent sans contrainte.

Les 20 et 23 janvier, conformément aux programmes de sciences en Cycle 3, l'infirmière scolaire a mené l'intervention au sujet de la puberté auprès des CM2.

Le 24 janvier, la classe de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) a bénéficié de l'intervention d'un pompier dans le cadre du volet « Porter Secours ».

Fin mars, les classes de CP bénéficieront d'une intervention sur le thème de la sensibilisation à la santé bucco-dentaire, menée par les services d'animation municipaux.

Dans le cadre de la liaison inter-degré :

Sous la férule des Conseillers Pédagogiques de Circonscription, les classes de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) et CM2 (Monsieur Gall) participeront à nouveau au Défi Calcul, un concours qui se déroulera au collège et confrontant des équipes incluant des élèves issus de l'élémentaire et de 6^{ème}.

A l'initiative de Madame Mabuala (Infirmière Scolaire), la classe de CE2-CM1 (Madame Creusat) recevra les Ambassadeurs de la Lutte contre le Harcèlement (du Collège de Nézant) afin de présenter les actions mises en œuvre sur le sujet au collège. (Date à venir)

Concernant la liaison Grande Section / CP :

- Une réunion d'informations à destination des parents des futurs CP est prévue en date du mardi 3 juin.
- Les résultats des Evaluations Nationales CP sont et seront (concernant celles de mi-CP) analysés en collaboration avec les directrices des écoles maternelles du secteur à l'occasion d'un Conseil des Maîtres inter-cycle.
- Les Conseillers Pédagogiques de Circonscription ont proposé une liaison sous la forme de jeux mathématiques. L'idée a été validée par les enseignantes, en attente de détails pour la mise en forme.
- D'autres actions et visites de l'école sont en cours d'organisation en partenariat avec les enseignantes des écoles maternelles du secteur.

Intervention des parents d'élèves élus sur le sujet :

- L'atelier robotique dont ont souhaité parler les parents d'élèves est un projet de circonscription, donc sa faisabilité dépend : des formations des enseignants, des possibilités de s'y greffer ou non, des choix pédagogiques vis-à-vis de la globalité de ces mêmes projets, ... Par conséquent, la question se posera en temps voulu, il est impossible d'y répondre maintenant.
- Les parents d'élèves élus envisagent de proposer une course d'orientation parents-enfants lors du week-end du patrimoine (les 20 et 21 septembre). Madame Chauvin-Liegard peut se montrer de bons conseils sur ce thème en vue de son organisation. L'action pourrait être intégrée aux événements municipaux selon Monsieur Gall, qui peut être un interlocuteur privilégié.
- Le sujet de la cour de récréation et des pratiques physiques est évoqué par les parents d'élèves :

Il n'y a pas de « récréation football », mais des « récréations avec ballon » (incluant le panier de basket). Il est vrai que le terrain occupe une bonne partie de l'espace mais pour le révolutionner une bonne fois pour toute, le sujet principal apparaît être le réaménagement global de l'école, en projet depuis plusieurs années. Le moment venu, cette question sera forcément centrale. Il y a deux récréations sans ballon pour le moment.

En ce qui concerne des activités spécifiques et l'usage du préau pendant les temps de récréation, nous ne souhaitons pas que ces pratiques soient institutionnalisées, mais davantage laissées au libre choix des enseignants pour le compte de leur propre classe.

Il est à noter qu'avec l'accord de tous, le préau est utilisé par le centre de loisir le midi et durant l'étude.

Les activités physiques sont régies par le programme d'EPS (annualisé) et les 30APQ sont intégrées aux programmes scolaires.

Donc, concernant ces deux questions, il s'agit de décision qui relèvent du souhait, de la responsabilité et de la décision propres à chaque classe et chaque enseignant.

Notre prestataire affilié « L'Atelier des Souvenirs » procèdera aux photos de classe le lundi 12 mai après-midi.

L'annuelle sortie de fin d'année se déroulera cette année le mardi 1^{er} juillet 2025, au Parc Saint-Paul. La facture s'élèvera à environ 3500 euros et les crédits disponibles sur le compte OCCE devraient permettre de financer l'événement sans solliciter financièrement les parents.

Le convoiage s'effectuera en car via la dotation annuelle de la mairie (que nous attendons de valider via le document de sollicitation idoine), que nous remercions encore une fois pour sa participation.

Afin de financer (en partie) la sortie de fin d'année, nous confirmons la tenue d'une fête de fin d'année le vendredi 27 juin 2025, sous la forme d'une soirée musicale, agrémentée de quelques événements annexes, mais prégnants et notamment l'installation espéré d'un espace ludique, en partenariat avec la ludothèque, structure auprès de laquelle nous nous sommes manifestés pour renouveler le prêt des jeux.

En temps voulu, nous solliciterons les familles pour fournir les denrées (gâteaux, boissons, tartes...) qui seront proposées à la vente ce soir-là, mais aussi pour déterminer les rôles que tiendront les parents volontaires au sein de l'organisation. En attendant, toute idée novatrice (ou non), toute aide et proposition sera écoutée et facilitée dans la mesure du possible.

La soirée débutera vers 18h15 et s'arrêtera vers 22h, horaire auquel nous procéderons au tirage au sort de la tombola. A ce sujet, via une sollicitation dans le cahier de liaison, les parents d'élèves ont été invités, si possible, à démarcher des enseignes afin d'obtenir gracieusement des lots qui sauront contribuer à la tombola.

Outre l'occupation des locaux, notre seule demande auprès de la municipalité est le prêt du matériel suivant : Barrières x 20 / Tables x 15 / Chaises x 80 / Grandes poubelles x 5

La demande circonstanciée a été communiquée fin janvier 2025 aux services concernés, par l'entremise de Madame Picard. Nous sommes en attente de confirmation.

Pour rappel, le troisième Conseil d'Ecole se déroulera le mardi 10 juin 2025 à 18h15. Nous y effectuerons un bilan de l'année écoulée et nous projetterons (notamment en termes d'effectifs et de structure d'école) sur la rentrée prochaine de septembre 2025.